



**Centre Technique de la Forêt Communale**

**Association des Communes Forestières du Cameroun**

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



**RAPPORT NARRATIF FINAL DU PROJET « EXPLOITATION ET COMMERCIALISATION  
DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX, POUR LE MAINTIEN DE LA  
BIODIVERSITE ET DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL »**

*JUILLET 2011 À JUIN 2013*

**Co- financement CF-UICN / GIZ (ProPSFE) / ACFCam**



**JUIN 2013**

*Récépissé de déclaration d'association n° 001000/RDC/J06/BAPP du 30 juillet 2009*

*NUI : M050800024581N CNPS : 321-0106016 H*



# Centre Technique de la Forêt Communale

Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



## SOMMAIRE

<b>I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS DU PROJET .....</b>	<b>3</b>
<b>II. FINALITE GENERALE ET OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PROJET .....</b>	<b>6</b>
<b>III. RECADRAGE ENTRE LES ACTIVITES PREVUES ET CELLES EFFECTIVEMENT MISES EN ŒUVRE.....</b>	<b>9</b>
<b>IV. DEROULEMENT DES ACTIVITES ET RESULTATS ATTEINTS .....</b>	<b>10</b>
4.1 Atelier de lancement du projet .....	10
4.2 Poursuites des démarches entreprises pour l'obtention du permis d'exploitation PFNL avec les organisations faitières de Mbang et Lomié .....	11
4.3 Capitaliser les expériences issues de cette 1 <sup>ère</sup> phase d'accompagnement à l'obtention des agréments à l'exploitation forestière (PFNL) .....	12
4.4 Appui de 04 autres organisations faitières à l'acquisition de l'agrément à l'exploitation forestière (PFNL) → permis d'exploitation PFNL .....	12
4.5 Plaidoyer auprès du MINFOF afin de faciliter les échanges commerciaux des PFNL à la base .....	14
4.6 Faciliter la prise en compte des PFNL dans l'aménagement des forêts communales, à travers l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion PFNL.....	14
4.7 Former les groupes de producteurs/collecteurs sur les techniques de récolte durable et de conservation et de transformation des PFNL .....	15
4.9 Former les groupes de producteurs/collecteurs sur les notions de la vie associative : gestion administrative, mobilisation et gestion des ressources, gestion des conflits, etc... 16	
4.10 Accompagner les organisations converties en SARL (pour l'obtention du permis d'exploitation) dans la gestion de leur structure et des groupes affiliés.....	16
4.11 Informer et Sensibiliser les groupes cibles sur le SIM PFNL .....	18
4.12 Mettre en place une structure du SIM PFNL adaptée au contexte local, et Suivre les mouvements des informations de l'offre et la demande (base des données).....	18
4.13 Accompagner les groupes nécessiteux impliqués dans le SIM à la reconnaissance juridique.....	19
4.14 Elaborer, produire et diffuser un calendrier ethnobotanique des PFNL .....	20
<b>V. DIFFICULTES /CONTRAINTE RENCONTREES ET TENTATIVES DE SOLUTIONS21</b>	
<b>VI. CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>22</b>



# Centre Technique de la Forêt Communale

## Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS DU PROJET

Les régions de l'Est, du Centre et du sud Cameroun sont purement forestières et se situent dans le Bassin du Congo (2<sup>ème</sup> massif forestier au monde après l'Amazonie). Le potentiel en ressources naturelles regorge de produits forestiers : ligneux, non ligneux, fauniques, *etc.* Les populations rurales vivent essentiellement de l'agriculture, de la pêche, de la cueillette et de l'exploitation des produits forestiers non ligneux. On note aussi comme autre sources de revenus informels, les activités illégales d'exploitation du bois et le braconnage. L'exploitation et la commercialisation des produits forestiers non ligneux (PFNL), reste traditionnelle et informelle ; et donne par conséquent de faibles rendements. Cette activité n'est pas suffisamment valorisée par les différents acteurs de la gestion forestière. Pourtant, la promotion de cette activité a des avantages écologiques et socio-économiques qui ne sont plus à démontrer. En effet, l'exploitation et la commercialisation des PFNL peuvent constituer une alternative à l'exploitation illégale du bois et au braconnage, contribuant ainsi au maintien de la biodiversité. L'activité bien réglementée, est durable, et donne ainsi la possibilité aux générations futures de jouir des mêmes ressources. En outre, les revenus générés par cette activité permettent d'améliorer les conditions de vie des populations (éducation, santé, besoins domestiques, habillement, *etc.*).

Il faut aussi noter que le cadre légal relatif à l'exploitation et la commercialisation des PFNL n'est pas favorable au développement de cette activité. En effet l'obtention d'un permis d'exploitation des PFNL est difficile du fait des lourdeurs et contraintes des dispositions légales ; d'où une tendance généralisée à l'illégalité dans l'exercice de cette activité.

Dans le cadre du PAF2C (Programme d'Appui aux Forêts Communales du Cameroun), le CTFC (Centre Technique de la Forêt Communale), au delà de l'appui



## Centre Technique de la Forêt Communale

Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



qu'il donne aux communes dans la gestion de leur forêts communales, veut mettre un accent particulier sur la valorisation des PFNL comme opportunité à promouvoir pour une gestion durable des forêts et un développement local intégré et durable. Depuis l'engagement du CTFC dans le Système d'Information des Marchés (SIM) des PFNL dans les 07 bassins de production de la région de l'Est, il a été constaté entre autres :

- Une forte organisation des producteurs/collecteurs de PFNL, en GIC et Unions de GICs et fédérations (légalisés et non légalisés) ;
- Le marché des PFNL est assez bien maîtrisé, à travers le suivi de la chaîne des informations ;
- 02 organisations faitières à Lomié et à Mbang sont engagées dans le processus d'obtention d'un titre d'exploitation des PFNL, devant permettre à tous les groupes affiliés d'exploiter et commercialiser les PFNL dans la légalité.

Toutefois, il faut dire que dans cette lancée, il restait encore des axes et/ou points faibles à renforcer pour optimiser les impacts ; entre autres :

- **La légalité de l'exploitation / commercialisation des PFNL par les groupes cibles** : Que ce soit de façon générale ou pour les groupes impliqués dans le SIM PFNL, la majorité des acteurs exercent sans permis d'exploitation, du fait de la lourdeur de la procédure (démarche et finance). Les populations rurales ont sans aucun doute besoin d'un appui externe pour pouvoir se conformer à la législation en vigueur. En plus des 02 groupes qui sont déjà engagés dans ce processus dans les communes de Lomié et Mbang, il fallait donner la possibilité aux groupes dans les autres communes cibles aussi. Par ailleurs pour tous ces groupes en général, la démarche d'obtention d'un permis d'exploitation PFNL nécessite un changement de



## Centre Technique de la Forêt Communale

Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



- statut (passage d'une association, ou union de GICs, etc., en une Société Anonyme à Responsabilité Limités : SARL). Ce changement de statut implique bien évidemment de nombreux défis sur les plans de la gouvernance, du fonctionnement, et de l'autonomie ; que les membres de ces groupes devront assumer individuellement et de façon collective. D'où la nécessité d'un accompagnement sur le plan managérial afin que les cibles puissent vraiment se reconnaître et s'assumer dans leur nouveau statut.
- **Des capacités limitées** : les méthodes de collecte pratiquées par les producteurs/collecteurs n'étaient pas toujours durables en terme de biodiversité. Et aussi ces acteurs éprouvaient de grandes difficultés de conservation de ces produits qui sont pour la plupart périssables à court et moyen termes. Le traitement de certains PFNL comme par exemple le Djanssang (*Ricinodendron heudeleutii*) et la mangue sauvage (*Irvingia gabonensis*), nécessite un traitement particulier avant consommation ou vente. Ces traitements se font manuellement, consomment beaucoup de temps et génèrent un manque à gagner énorme.
- **L'organisation des acteurs** : Malgré les avancées déjà notées, il y avait encore beaucoup à faire dans l'organisation des acteurs. A la base certains groupes bien qu'étant déjà actifs, n'ont toujours pas une reconnaissance juridique. En amont, dans le secteur des PFNL, les commerçants évoluent pour le moment en rangs dispersés. Il serait aussi intéressant d'amener les commerçants à se regrouper, du moins par catégorie. Ceci faciliterait leur mobilisation et permettrait de mieux cadrer les objectifs et intérêts de tous.
- **L'extension du SIM PFNL** : Pour une action d'envergure régionale et même nationale, il était question d'étendre autant que possible, le SIM PFNL dans les communes qui sont des potentiels bassins de production en PFNL ; ceci afin de mieux développer et contrôler les filières PFNL.

Au regard de toutes les faiblesses et actions correctives ainsi envisagées qui précèdent, le projet « *Promotion des produits forestiers non ligneux : démarche*



## Centre Technique de la Forêt Communale

Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



de conservation de la biodiversité et de développement communal », a vu le jour.

Ce projet est mis en œuvre par le CTFC via le PAF2C ; et co-financé par le Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (CF-UICN), par la Coopération Allemande à travers son Programme d'Appui au Programme Sectoriel Forêt Environnement (ProPSFE), et par l'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCam).

### II. FINALITE GENERALE ET OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PROJET

Le présent projet a pour objectif de promouvoir la valorisation des produits forestiers non ligneux comme option pour le maintien de la biodiversité de notre écosystème forestier (protection de l'environnement), et de développement local durable (lutte contre la pauvreté).

Il s'agit plus spécifiquement de :

- Contribuer à faciliter la légalité des activités des groupes cibles, à travers l'obtention des titres d'exploitation PFNL : Ceci permettant de mieux contrôler et gérer les PFNL ;
- Renforcer les capacités organisationnelles, techniques, managériales, matérielles des groupes cibles impliqués dans le SIM PFNL : Ceci afin que l'exploitation des PFNL se fasse de façon propre et durable, de sorte à conserver et à maintenir les ressources, et à produire de façon optimale. Le renforcement en matériel permettra d'optimiser l'exploitation de certaines espèces comme le Djanssang et la mangue sauvage ; et partant les revenus. Le renforcement organisationnel et managérial donnera plus de stabilité et d'autonomie aux groupes cibles ;
- Assurer l'extension du système d'information des marchés des PFNL (SIM PFNL) ;
- Contribuer au développement et au fonctionnement des filières PFNL : ainsi les informations relatives aux marchés PFNL seront capitalisées pour un meilleur suivi du comportement des filières.

Le projet a ainsi prévu deux (02) principaux axes d'interventions que sont :

#### ➤ **La Contribution à la conservation de la biodiversité :**



## Centre Technique de la Forêt Communale

Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



Ceci à travers :

- Une exploitation moins destructrice de la biomasse végétale ;
- La conservation des espèces concurrentielles ;
- Exploitation des PFNL sur la base d'un plan de gestion PFNL.



# Centre Technique de la Forêt Communale

Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



## ➤ La Contribution au développement local /communal

Ceci à travers :

- L'appui à l'obtention des documents légaux pour l'exploitation des PFNL pour une exploitation réglementée et contrôlée ;
- Le renforcement des capacités (organisationnels, managériales, etc.) des acteurs ;
- le renforcement/restructuration du réseau du SIM PFNL ;
- La mise en place, le renforcement et le suivi des filières PFNL.

La mise en œuvre du projet a effectivement commencé en fin septembre 2011, et il est donc actuellement rendu à son 8<sup>ème</sup> mois d'exécution (Mai 2012). Le présent rapport vise à donner un aperçu de l'avancement de la mise en œuvre du projet, il sera donc articulé autour des points ci-après :

- ***Recadrage entre les activités prévues et celles effectivement mises en œuvre ;***
- ***Déroulement des activités et résultats atteints ;***
- ***Difficultés /contraintes rencontrées et tentatives de solutions ;***
- ***Conclusion et perspectives.***



# Centre Technique de la Forêt Communale

Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



## III. RECADRAGE ENTRE LES ACTIVITES PREVUES ET CELLES EFFECTIVEMENT MISES EN ŒUVRE

Le tableau 1 présente le calendrier d'exécution du projet, et en fait une évaluation sommaire.

**Tableau 01 : Evaluation sommaire du calendrier d'exécution des activités de la 1<sup>ère</sup> année du projet.**

Désignation des actions	Evaluation à mi-parcours de la 1 <sup>ère</sup> année
1.1 Poursuivre les démarches entreprises pour l'obtention du permis d'exploitation PFNL avec les organisations faitières de Mbang et Lomié	En cours (suivi des dossiers déposés)
1.2 Capitaliser les expériences issues de la 1 <sup>ère</sup> phase	Réalisée
1.3 Appui de 04 autres organisations faitières à l'acquisition de l'agrément à l'exploitation forestière (PFNL) → permis d'exploitation PFNL	En cours (suivi des dossiers déposés)
1.4 Faire un plaidoyer auprès du MINFOF afin de faciliter les échanges commerciaux des PFNL à la base	Réalisé ; processus continue
1.5 Faciliter la prise en compte des PFNL dans l'aménagement des forêts communales, à travers l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion PFNL	Réalisé ; processus continue
2.1 Former les groupes de producteurs/collecteurs sur les techniques de récolte durable et de conservation et de transformation des PFNL	Réalisé
2.2 Doter les groupes de producteurs/collecteurs de machines facilitant le traitement de certains PFNL	Réalisé
2.3 Former les groupes de producteurs/collecteurs sur les notions de la vie associative : organisation, gestion financière, mobilisation des ressources, gestion des conflits, etc.	Réalisé
2.4 Accompagner les organisations converties en SARL (pour l'obtention du permis d'exploitation) dans la gestion de leur structure et des groupes affiliés	Réalisé
3.1 Mettre en place une structure du SIM PFNL adaptée au contexte local	Réalisé ; processus continue
3.2 Accompagner les groupes nécessiteux impliqués dans le SIM à la reconnaissance juridique	Réalisé



# Centre Technique de la Forêt Communale

Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



Designation des actions	Evaluation a mis-parcours de la 1 <sup>ère</sup> année
3.3 Informer et Sensibiliser les groupes cibles sur le SIM PFNL	Réalisé ; processus continue
4.1 Suivre les mouvements des informations de l'offre et la demande (base des données)	Réalisé ; processus continue
4.2 Elaborer, produire et diffuser un calendrier ethnobotanique des PFNL	Réalisé
4.3 Faciliter le marketing des PFNL	Réalisé ; processus continue
<b>Suivi-évaluation du projet</b>	
Elaboration des rapports périodiques	03 rapports intermédiaires élaborés
Suivi - Evaluation interne	Réalisé
Evaluation à mis –parcours du projet	Réalisé par le CF-UICN

## IV. DEROULEMENT DES ACTIVITES ET RESULTATS ATTEINTS

Les principales activités du projet, telles que présentées dans le tableau 01, ont été conduites. Cependant celles-ci ont été précédées d'un atelier de lancement du projet en septembre 2011. La présente rubrique présentera chaque aspect des activités réalisées, ainsi que les principaux résultats obtenus.

### 4.1 Atelier de lancement du projet

Pour une meilleure efficacité des activités et afin de garantir la pérennité du projet, sa mise en œuvre étant prévue se faire avec la collaboration étroite des principaux acteurs qui ont souvent intervenus sur la question des PFNL : Communes, ProPSFE (GIZ), SNV, ICRAF, FAO, MINFOF, CEREP et FONJACK et tous les points focaux du SIM PFNL. C'est cette raison qui a justifié la tenue d'un atelier de lancement en début du projet (bien que n'étant pas prévu lors de la conception du projet).

L'objectif principal de cette réunion était de mettre en place une approche concertée et efficace de mise en œuvre dudit projet.

Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- Lancer officiellement la mise en œuvre du projet ;
- Présenter le projet «Exploitation et commercialisation de produits forestiers non ligneux pour le maintien de la biodiversité forestière» aux différents acteurs ;



# Centre Technique de la Forêt Communale

Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



- Partager les expériences des autres acteurs en relation avec la valorisation /commercialisation des PFNL ;
- Discuter des contraintes /difficultés actuelles relatives à la mise en œuvre du projet et dégager des résolutions / solutions ;
- Identifier au regard des différentes expériences, les points de collaboration entre les acteurs pour la mise en œuvre du projet ;
- Définir une planification sur le premier semestre.

Le lancement de l'atelier s'est fait sous le patronage de l'Ambassadeur de France au Cameroun, assisté du Ministre Camerounais des Forêts et de la Faune et du Ministre de l'Environnement et de la protection de la nature. Tous les principaux acteurs intervenants tant au niveau opérationnel que stratégique y étaient présents. Une fois le projet et les expériences des autres partenaires présentés, les échanges et travaux des participants à l'atelier de lancement ont permis de dégager : des approches de mises en œuvre efficaces du projet, des axes de collaboration entre les partenaires pour la mise en œuvre du projet et des recommandations en direction du CTFC. A l'issue de cet atelier, sont nées trois (03) conventions de collaboration avec des structures partenaires, dans l'optique de mettre en synergie les ressources pour atteindre des résultats durables :

- Convention CTFC / ICRAF (WAC : World Agroforestry Centre) : Mise en œuvre de l'axe renforcement des capacités des bénéficiaires du projet ;
- Convention CTFC / radio environnement de l'UICN : Médiatisation des informations du SIM PFNL.

Par ailleurs une recommandation forte a porté sur l'intégration de l'aspect domestication des PFNL dans le projet en question.

**Objectif 1 : Contribuer à faciliter la légalité des activités des groupes cibles, à travers l'obtention des titres d'exploitation PFNL**

## 4.2 Poursuites des démarches entreprises pour l'obtention du permis d'exploitation PFNL avec les organisations faitières de Mbang et Lomié

En 2011, le CTFC en collaboration avec le ProPSFE ont entrepris d'accompagner deux (02) organisations faitières dans les communes de Mbang et Lomié, à l'obtention d'un agrément à l'exploitation forestière. Les dossiers avaient ainsi été déposés au Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF).

Il était donc question dans le cadre du présent projet, de continuer avec le suivi et le plaidoyer auprès du MINFOF, en faveur de l'attribution de l'agrément à ces organisations. Comme résultats de cette activité :

- Le dossier du RAFAMBA (Réseau des Associations des Femmes de l'Arrondissement de Mbang), a obtenu un avis favorable de la commission



# Centre Technique de la Forêt Communale

## Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



interministérielle d'analyse des dossiers d'agrément. Le dossier suit actuellement son cours au niveau du premier ministre ;

- Le dossier de la NNR-SARL de Lomié a été rejeté par la commission interministérielle d'analyse des dossiers d'agrément, pour cause de certaines pièces mal préparées. Après reconstitution du dossier par la SARL, celui-ci a été déposé à nouveau.

Jusqu'à présent les dossiers de ces deux (02) organisations sont toujours au niveau du premier ministre.

### **4.3 Capitaliser les expériences issues de cette 1<sup>ère</sup> phase d'accompagnement à l'obtention des agréments à l'exploitation forestière (PFNL)**

A l'issue du processus d'accompagnement des organisations faitières de Mbang et Lomié (RAFAMBA et NNR-SARL) à la demande de l'agrément forestière (PFNL), un premier document de capitalisation de cette expérience a été élaboré ; ceci en collaboration avec le ProPSFE. Ce document met surtout l'accent sur la procédure : montage du dossier et coûts. Il fait en même temps ressortir les difficultés et contraintes du processus ; et par ailleurs propose des recommandations en direction de l'administration forestière en vue d'alléger le processus dans son ensemble.

Ce document a été partagé avec l'administration forestière et tous les autres potentiels partenaires pouvant éventuellement soutenir un tel processus.

### **4.4 Appui de 04 autres organisations faitières à l'acquisition de l'agrément à l'exploitation forestière (PFNL) → permis d'exploitation PFNL**

Il était question ici de cibler quatre (04) autres communes dont les groupes PFNL allaient aussi bénéficier de l'accompagnement à l'obtention de l'agrément à l'exploitation forestière PFNL (comme Mbang et Lomié). Pour ce faire, les communes suivantes ont été choisies : Dimako et Batouri à l'Est, Messondo au Centre et Djoum au Sud.

Au regard de l'expérience de Lomié et Mbang où les groupes s'étaient constitués en Sociétés A Responsabilités Limitées (SARL) ; types d'entreprises commerciales ayant de fortes exigences tant sur le plan fonctionnel que fiscal, il a été jugé préférable d'amener les groupes PFNL à fédérer autour d'une structure moins lourde. C'est ainsi que le choix a été porté sur les établissements commerciaux.

La particularité avec ces établissements commerciaux est que bien qu'étant porté par des personnes physiques, les documents de base de la structure reconnaissent très bien que ces établissements ont été créés par mandat des groupes PFNL locaux



## Centre Technique de la Forêt Communale

Association des Communes Forestières du Cameroun

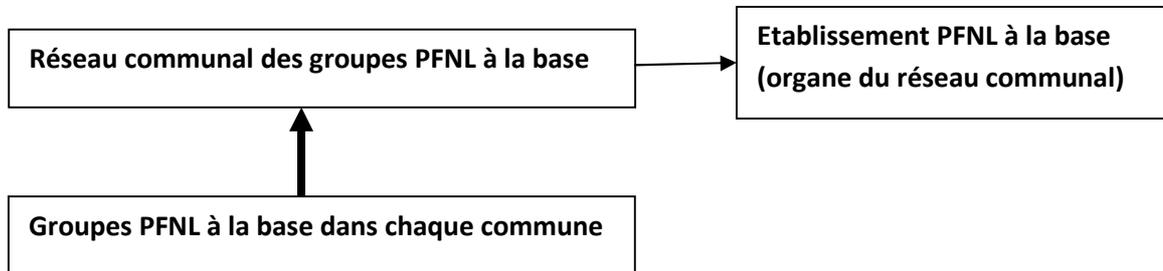
BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



(GICs à la base), en vue de l'acquisition d'un agrément devant servir les intérêts de tous. Le schéma mis en place est le suivant :



Comme garde-four de ce dispositif, il existe une convention liant l'établissement créé à l'institution communale (Mairie) ; ceci afin d'éviter qu'une fois l'agrément obtenu, celui-ci puissent être utilisé pour servir des intérêts individuels et non collectifs.

**Tableau 02 : Récapitulatif des établissements commerciaux PFNL créés par commune**

	<b>Dimako</b>	<b>Batouri</b>	<b>Messondo</b>	<b>Djoum</b>
<b>Etablissements PFNL créés</b>	Etablissement « Union des GIC PFNL de Dimako »	Etablissement « Ndo Ndi Ting » ;	Etablissement PFNL de Messondo	Etablissement « Afan Ya Njom »
<b>porteurs</b>	Mme MAHONDOYIE Colette	Mr MEH Pascal	me NGO MINYEM Epse NGOMBI Pauline	M. LESSOUK Marc

Un prestataire a été recruté pour accompagner les établissements commerciaux créés au montage et dépôt de leur dossier de demande d'agrément à l'exploitation forestière (PFNL). La mission de ce prestataire a consisté à :

- Sensibiliser et former les groupes membres des établissements, sur le fonctionnement, la gestion durable et prospère d'un établissement en l'espace OHADA, leurs avantages et leurs inconvénients par rapport aux autres formes sociétales ;
- Accompagner les 02 établissements PFNL en question à la structuration et au montage d'un dossier de demande d'agrément à l'exploitation forestière auprès du MINFOF ;



## Centre Technique de la Forêt Communale Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



- Accompagner la signature d'une convention /protocole d'accord entre les établissements créés et les communes de tutelle ; ainsi que l'appropriation par les 02 parties.

Ainsi, les dossiers de demande d'agrément à l'exploitation forestière des quatre (04) organisations faitières de Dimako, Batouri, Djoum et Messondo, ont été déposés au Ministère des Forêts et de la Faune. Une commission inter-ministérielle s'est tenue pour analyser les dossiers en question, et a donné « avis favorable » pour l'obtention de l'agrément. Les dossiers ont été ensuite transmis au premier ministre pour la suite du processus.

#### **4.5 Plaidoyer auprès du MINFOF afin de faciliter les échanges commerciaux des PFNL à la base**

Il a surtout été question de profiter des occasions (réunions, ateliers et séminaires) pour faire auprès de l'administration forestière, des propositions d'améliorations des conditions régissant les échanges commerciaux des PFNL. Ces principales occasions de concertation ont été :

1. L'atelier de lancement du présent projet, organisé par le CTFC ;
2. L'atelier de validation des grilles d'évaluation et de suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts de production, organisé par le MINFOF ;
3. L'atelier régional d'élaboration du plan national de développement des PFNL, organisé par le MINFOF ;
4. Les contributions à la révision de la loi forestière.

#### **4.6 Faciliter la prise en compte des PFNL dans l'aménagement des forêts communales, à travers l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion PFNL**

La mise en œuvre de cette activité a consisté à :

- **L'élaboration d'une méthodologie viable de prise en compte des PFNL dans les plans d'aménagement des forêts de production** : Celle-ci a été valorisée, amendée et validée par les autres acteurs lors de l'atelier de validation des grilles d'évaluation et de suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts de production, organisé par le MINFOF. En effet, le document proposé par le CTFC a servi de base de travail au sous-groupe chargé des PFNL ;
- La réalisation des inventaires d'aménagement intégrant les PFNL ;



## Centre Technique de la Forêt Communale

Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



- L'élaboration des plans de gestion PFNL, à intégrer dans plans d'aménagement des forêts : Les plans de gestion PFNL des forêts communales de Dimako, Batouri, Messondo et Djoum ont été ainsi élaborés. Les réunions de restitution organisées dans chacune de ces quatre (04) communes, a permis l'amendement et la validation de ces plans par l'ensemble des acteurs communaux concernés.

### **Objectif 2 : Renforcer les capacités organisationnelles, techniques, managériales, matériels des groupes cibles impliqués dans le SIM PFNL**

#### **4.7 Former les groupes de producteurs/collecteurs sur les techniques de récolte durable et de conservation et de transformation des PFNL**

En plus des thèmes prévus dans le cadre de ce programme de renforcement des capacités (techniques de récolte durable et de conservation et de transformation des PFNL), les aspects portant sur la domestication des PFNL ont été ajoutés : formations théoriques sur les techniques de production et de mise en terre des plants de PFNL, et formation pratique sur l'installation des pépinières de PFNL.

Au total 104 personnes (dont 68 femmes et 36 hommes), membres de 71 GICs de producteurs de PFNL ont été formés. A l'issue de ces formations des mini pépinières ont été mises en place dans les trois communes cibles de la formation : Dimako, Mbang et Djoum ; les apprenants des autres communes devant répliquer ces pépinières dans leurs communes respectives.

#### **4.8 Doter les groupes de producteurs /collecteurs en machines facilitant le traitement de certains PFNL**

Il s'agissait ici de cibler dans un premier temps les producteurs situés dans les bassins de production à fort potentiel de Djanssang (*Riciodendron heudeotii*) et de mangue sauvage (*Irvingia gabonensis*). Et d'y faire des dotations des machines à concasser le Djanssang et la mangue sauvage.

Ainsi 32 machines à fendre la mangue sauvage ont été distribuées ainsi qu'il suit :

- 05 machines à messondo ;
- 02 machines à Ndélélé ;
- 02 machines à Batouri ;
- 03 machines à Lomié ;
- 02 machines à Mindourou.
- 07 machines à Djoum ;
- 03 machines à Dimako ;
- 06 machines à Mbang ;
- 02 machines à Doumé ;

Pour ce qui est des machines à concasser le Djanssang, cette prévision avait été supprimée dans le cadre de l'avenant au contrat, en raison des limites de budget.



## Centre Technique de la Forêt Communale

Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



### **4.9 Former les groupes de producteurs/collecteurs sur les notions de la vie associative : gestion administrative, mobilisation et gestion des ressources, gestion des conflits, etc.**

La formation des groupes de producteurs des produits forestiers non ligneux des communes Mbang, Lomié, Dimako, Batouri, Messondo et Djoum, a touché directement 86 personnes. Cette formation a été organisée en trois groupes : Dimako et Batouri ; Lomié et Mbang ; Messondo et Djoum.

Cette formation a ainsi permis aux membres des organisations productrices de PFNL de :

- Mieux comprendre l'éthique de groupe et toutes ses implications, tant pour les individus membres que pour le groupe ;
- Maîtriser la démarche à suivre pour la conduite d'une action communautaire ;
- Mieux cerner les dispositions à prendre au sein du groupe pour améliorer la communication et la gestion des conflits.

Au terme de ces ateliers de formation, plusieurs résolutions ont été prises par les différents groupes, afin de permettre la mise en pratique des données de la formation. Ainsi, au regard des limites (faiblesses et contraintes) constatées, des solutions ont été proposées en vue d'améliorer le fonctionnement administratif et financier des groupes, l'organisation du travail et les questions de communication et de gestion des conflits au sein des groupes.

### **4.10 Accompagner les organisations converties en SARL (pour l'obtention du permis d'exploitation) dans la gestion de leur structure et des groupes affiliés**

Il s'est agi ici d'accompagner les sociétés à responsabilités limitées mises en place à Lomié et Mbang (NNR-Lomié et RAFAMBA). Il a surtout été question de coacher ces deux (02) organisations dans leur gestion interne. Ceci s'est fait à travers l'encadrement et le suivi de leurs diagnostics internes et de leurs assemblées générales (AG) respectives. Ces AG ont donné suite à des actions prioritaires à mener en vue d'améliorer le fonctionnement interne des organisations ; notamment :

- L'élaboration d'un manuel des procédures administratives, comptables et financières ;
- L'élaboration d'un business plan simplifié et adapté.

Il faut dire que le ProPSFE s'est aussi fortement impliqué dans l'encadrement de ces organisations, en :



## Centre Technique de la Forêt Communale

Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



- Mettant à la disposition de chaque organisation un agent comptable pour une période de six (06) mois, chargé de former et d'accompagner la structure sur tous les aspects liés à la comptabilité et à la fiscalité. Ces agents comptables devant aussi à terme produire un manuel des procédures administratives, comptables et financières ;
- Commettant un consultant chargé de réaliser une étude des chaînes de valeurs des PFNL dans les bassins de production de Lomié et Mbang. Cette étude a permis de dégager des stratégies d'amélioration de la production et de la rentabilité de l'activité d'exploitation et de commercialisation des PFNL au niveau local ;
- Organisant une formation des formateurs (leaders des organisations PFNL et partenaires), sur l'analyse et développement des marchés (ADM). Cette formation permettra à moyen et long termes aux groupes, de mieux s'organiser au sein de leurs entreprises commerciales, en mettant en place des plans d'affaires simplifiés et adaptés à leurs contextes respectifs. Il faut dire que cette formation a profité aussi bien aux organisations de Mbang et Lomié, qu'à celles des autres communes cibles du projet comme Batouri, Dimako, Messondo et Djoum ; soit au total douze (12) leaders d'organisations PFNL formés comme formateurs sur les ADM.

Par ailleurs, les établissements commerciaux mis en place à Lomié, Mbang, Dimako, Batouri, Messondo et Djoum, ont aussi reçu les outils nécessaires pour une gestion efficace et durable de leurs entreprises. En effet, le prestataire chargé d'accompagner ces établissements dans le montage de leurs dossiers de demande d'agrément à l'exploitation forestière, a d'abord formé les groupes membres des différentes organisations sur les thèmes ci-après :

- Le droit des sociétés commerciales dans le contexte OHADA,
- La gestion des entreprises et la tenue des documents comptables.

Cette formation les a permis de mieux appréhender les enjeux et défis de leur nouveau statut d'établissement commercial en général, et en particulier dans le contexte de la gestion des PFNL au Cameroun.

Ensuite, les leaders d'organisations PFNL dans 04 communes (Mbang, Lomié, Batouri, Dimako), formés comme formateurs sur « l'analyse et développement des marchés (ADM) », ont été accompagnés dans le processus d'implémentation de la formation à la base. Ainsi :

- Les business plan (plans d'affaires simplifiés) des SARL de Mbang et Lomié, et ceux des établissements de dimako, batouri, Djoum et Messondo ont été élaborés ;
- Les business plan des GICs membres des organisations faitières (SARL ou établissements) ont été élaborés au sein de : 10 GICs à Lomié, 04 GICs à Batouri.



# Centre Technique de la Forêt Communale

Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



## **Objectif 3 : Renforcer la structure et la qualité actuelle et assurer l'extension du SIM PFNL**

### **4.11 Informer et Sensibiliser les groupes cibles sur le SIM PFNL**

Les missions de diagnostic, information et sensibilisation des différents acteurs ont été réalisées dans chaque commune cible en début du projet. Il a été question lors de ces missions :

- De rencontrer les acteurs stratégiques locaux : Maires, représentant de l'administration forestière locale, etc ; afin de mieux les édifier sur le contenu du projet, dont entres autres le SIM PFNL ;
- De tenir des réunions avec les autres acteurs locaux intervenants en relation avec les PFNL (producteurs /collecteurs, revendeurs /commerçants, PFLO, autres organisations de la société civile, etc.).

Ces missions ont permis de faire un état des lieux avant projet, du cadre des activités liées aux PFNL dans chaque commune cible ; de mieux comprendre le contexte de chaque commune et avec les acteurs (stratégiques et opérationnels) de mettre en place des stratégies viables de mise en œuvre du projet au niveau local.

Par ailleurs, 02 réunions ont été organisées avec les commerçantes de la région de l'Est (marché de bertoua), et 01 réunion avec celles des marchés du centre/sud). Ces réunions étaient précédées des descentes de sensibilisation de proximité sur les marchés. Les commerçantes quant à elles tardent encore à adhérer au processus (SIM PFNL et tout ce que cela comporte en terme d'organisation des acteurs, etc.) ; l'intérêt restant toujours individuel.

### **4.12 Mettre en place une structure du SIM PFNL adaptée au contexte local, et Suivre les mouvements des informations de l'offre et la demande (base des données)**

Dans chacune des neuf (09) communes ciblées, un point focal local de l'offre (PFLO) a été désigné et contractualisé. Ces contrats sont renouvelés tous les trimestres si les résultats sont positifs. Le mandat de ces PFLO est de collecter localement et régulièrement (toutes les 02 semaines), l'information relative aux PFNL disponibles chez les producteurs / collecteurs de PFNL.

Par ailleurs, au niveau des marchés de Yaoundé et Bertoua, des contrats ont été signés avec 04 commerçantes qui servent de point focal central de la demande (PFCD). Leur mandat est de collecter régulièrement (toutes les 02 semaines), auprès des autres commerçantes l'information relative à la demande en PFNL.



## Centre Technique de la Forêt Communale

Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



Les PFLO et PFCD ont aussi pour mandat de sensibiliser respectivement soit les producteurs /collecteurs de PFNL à la base, soit les commerçants sur les marchés sur le fonctionnement du système d'information des marchés (SIM PFNL) ; ceci afin de coopter progressivement le maximum d'adhésion. En bref ces points focaux assurent de relais de toutes les actions de l'équipe du CTFC auprès des différentes cibles (producteurs et commerçants).

Toutes les informations relatives à l'offre, la demande, et les ventes de PFNL reçues des PFLOs et PFCD, sont consignées dans un tableau qui sert de base de données (Cf. annexe 1).

### 4.13 Accompagner les groupes nécessiteux impliqués dans le SIM à la reconnaissance juridique

Il a été constaté que la majorité des acteurs impliqués dans l'exploitation et la commercialisation des PFNL n'étaient pas toujours organisés en structures légales. Soit c'était des personnes qui exercent à titre individuel, soit des personnes regroupées au sein d'une entité (GIC ou association), mais non légalisée. D'où l'importance de cette activité, qui a consisté à structurer les acteurs en question. Le tableau 03 donne un aperçu des GICs et/ou associations légalisés et impliqués dans l'exploitation et la commercialisation des PFNL.

**Tableau 03 : Effectifs par commune cibles des groupes PFNL légalisés par le projet**

Communes	Nombres de groupes PFNL	Observations
Dimako	25	10 de ces GICs étaient déjà légalisés
Batouri	04	
Doumé	08	
Mindourou	06	
Ndélélé	05	
Mbang	22	Tous les GICs de Mbang et Lomié étaient déjà légalisés
Lomié	10	
Messondo	05	



# Centre Technique de la Forêt Communale

Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



Communes	Nombres de groupes PFNL	Observations
Djoum	13	Tous les GICs de Djoum étaient déjà légalisés
<b>TOTAL</b>	<b>98</b>	

## **Objectif 4 : Contribuer au développement et au fonctionnement des filières PFNL**

### **4.14 Elaborer, produire et diffuser un calendrier ethnobotanique des PFNL**

Les données du calendrier ethnobotanique ont été collectées /complétées pendant les différentes descentes auprès des producteurs /collecteurs et revendeurs /commerçants ; ainsi qu'à partir de la littérature existante.

Le calendrier est finalisé, a été produit en 1 000 exemplaires, et diffusé auprès des différentes cibles et partenaires du projet. Les sessions de formation ont par ailleurs été des occasions pour distribuer et expliquer ce document aux producteurs.

### **4.15 Faciliter le marketing des PFNL**

Le marketing des PFNL a été facilité à travers l'octroi régulier des caisses d'avance aux différentes communes. Ces caisses d'un montant de 150 000 FCFA / commune au début, varie aujourd'hui entre 300 000 FCFA et 500 000 FCFA, en fonction des performances et du contexte de chaque organisation communale.

Ainsi les chiffres d'affaires des différentes organisations ont significativement augmenté (44 %) entre 2011 et 2013.

Par ailleurs, le projet a facilité la participation des organisations féminines à différents événements tels que :

- **Le concours de l'entrepreneuriat féminin de la région de l'Est.** Ce concours a été organisé dans le cadre de la semaine « Femmes et Filles Fortes » de la GIZ. Au total 12 organisations féminines y ont participé. Il était question dans le cadre de ce concours de primer les groupes en fonction de la qualité de leur organisation et fonctionnement en interne, de leurs produits et de l'impact de leur activité sur la vie des membres, du groupe et de la communauté. Les trois (03) organisations productrices de PFNL de Lomié, Mbang, et Dimako, qui ont participé à ce concours, ont reçues respectivement le 1<sup>er</sup>, 4<sup>ème</sup> et le 6<sup>ème</sup> prix.



## **Centre Technique de la Forêt Communale** **Association des Communes Forestières du Cameroun**

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



- **Exposition à la foire internationale de Yaoundé**, sur les petites et moyennes entreprises.

Toujours dans l'optique de faciliter le développement des filières PFNL, le CTFC envisage en collaboration avec le ProPSFE, de faciliter la mise en place des partenariats d'affaires entre les organisations productrices de PFNL et des opérateurs économiques ayant de fortes capacités de transformation / conditionnement des PFNL et un réseau de distribution stable. A cet effet, des négociations sont en cours avec le groupe TANTY basé à Yaoundé et la forêt modèle de Lomié.

### **V. DIFFICULTES /CONTRAINTES RENCONTREES ET TENTATIVES DE SOLUTIONS**

La principale contrainte rencontrée est surtout liée à la complexité de la procédure d'obtention de l'agrément à l'exploitation forestière.

Cette contrainte retarde significativement l'atteinte de l'objectif 1 du projet, qui est de contribuer à la légalité de l'activité. Il sera question pour la suite de continuer le suivi des dossiers, avec tout ce que cela comporte comme concertation avec l'administration forestière ;



## Centre Technique de la Forêt Communale

Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



### VI. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Au terme de ce projet dont l'objectif était de promouvoir l'exploitation et la commercialisation des produits forestiers non ligneux comme options de maintien de la biodiversité et de développement communal, beaucoup de résultats ont été atteints, notamment sur les axes suivants :

- La facilitation à la légalité des activités des groupes cibles, à travers l'obtention des titres d'exploitation PFNL ;
- Le renforcement des capacités des groupes cibles ;
- Le renforcement de la structure et de la qualité actuelle, en vue d'assurer l'extension du SIM PFNL ;
- Le développement et fonctionnement des filières PFNL.

En effet, les principaux résultats suivants sont à l'actif du projet :

- Les dossiers de demande d'agrément à l'exploitation forestière de 06 organisations faitières productrices de PFNL, suivent leur cour au sein des services compétents (MINFOF et premier ministère) ;
- La collaboration entre les producteurs et les services locaux de l'administration forestière est plus effective ;
- L'aménagement des forêts communales prend désormais en compte les PFNL → plans de gestion PFNL de quatre (04) forêts communales, intégrés aux plans d'aménagement ;
- Les producteurs de PFNL maîtrisent désormais les techniques de récolte durable, de traitement, transformation et de domestication des PFNL (théorie et pratique) ;
- Les organisations productrices de PFNL sont dotés d'outils permettant un fonctionnement durable sur les plans administratifs et financiers, de leurs structures ;
- La mangue sauvage (*Irvingia gabonensis*) est produite plus aisément et en grande quantité, du fait des dotations en machine à fendre ;
- Les outils permettant de faciliter la commercialisation des PFNL sont développés et mis en fonction (calendrier ethnobotanique, système d'information des marchés, etc.).



## **Centre Technique de la Forêt Communale** **Association des Communes Forestières du Cameroun**

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



- 
- Le MINFOF à travers ce projet a décidé de se doter d'une stratégie nationale sur les PFNL et sollicite l'appui du CTFC pour son implémentation.

Tous ces résultats justifient les impacts observés tels que :

- Une autonomie grandissante au sein des groupes ;
- L'amélioration des conditions de vie résultant de l'augmentation des revenus ;
- L'émergence des groupes autonomes qui développent des partenariats commerciaux avec des entreprises du secteur.

Au terme de ce projet, le CTFC va continuer à apporter son encadrement pour la pérennité des activités d'exploitation et commercialisation des PFNL dans les communes pilotes et son extension dans une dizaine de communes dont les forêts sont entrées en exploitation. L'accent sera mis sur des accompagnements devant contribuer à renforcer l'autonomie financière des groupes et l'allégement des procédures administratives sur la légalité de leurs activités.